

OMPI



PCT/R/2/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 24 mai 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

COMITÉ SUR LA RÉFORME DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN
MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

Deuxième session
Genève, 1^{er} – 5 juillet 2002

ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Résultats des travaux du Groupe de travail sur la réforme du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
4. Examen des propositions de réforme du PCT
 - (a) Amélioration de la coordination en ce qui concerne la recherche internationale et l'examen préliminaire international ainsi que le délai d'ouverture de la phase nationale : système renforcé de recherche internationale et d'examen préliminaire international
 - (b) La notion de désignation et le fonctionnement du système des désignations : indication automatique de toutes les désignations possibles en vertu du PCT; propositions connexes : élections; taxe internationale de dépôt; système de "communication sur demande"

- (c) Changements en rapport avec le Traité sur le droit des brevets (PLT) : langue de la demande internationale et traductions; inobservation du délai imparti pour l'ouverture de la phase nationale; droit de priorité et revendications de priorité
- 5. Travaux futurs
- 6. Adoption du rapport de la session
- 7. Clôture de la session

[Fin du document]